

Le transport des blessés par automobiles

Autor(en): **W.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **23 (1915)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-548931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

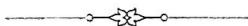
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lits pour le cantonnement des gardes-malades qui doivent pouvoir jouir d'un bon repos pendant leurs heures libres.

Si la Croix-Rouge n'est pas capable d'acquérir un grand nombre de lits, la Confédération ne pourrait-elle obliger les grands hôtels de mettre à la disposition, le 4^e jour de la mobilisation, 70 % de leurs

lits et leur literie? Les hôtels de Ragaz et de Weesen, par exemple, seraient obligés de livrer des lits sur la demande à l'hôpital territorial de Glaris, etc. De même, qu'on peut se faire livrer des autos, on doit pouvoir se procurer des lits, en indemnisant le propriétaire et en payant tant par lit et par jour. de T.



Le transport des blessés par automobiles

La guerre nous a donné l'Agence des prisonniers, elle nous apportera probable-

En Suisse on a aussi fait des essais pour le transport des blessés en grand.



(Reymond)

Les camions automobiles de l'établissement sanitaire des étapes de Soleure vont recevoir les pseudo-blessés (décembre 1914)

ment aussi l'automobile modèle pour le transport des blessés. Partout on étudie, on fait des essais pour arriver à un modèle-type. Le Bureau de recherches scientifiques Welcome (d'après le nom du fondateur Henry S. Welcome) propose même plusieurs prix, dont le premier de 25,000 francs, pour les meilleurs modèles de carrosserie d'ambulance pouvant s'adapter à un châssis modèle.

Jusqu'ici un lazaret de campagne dispose de quelques voitures à blessés, mais surtout de beaucoup de véhicules improvisés. L'emploi de ces véhicules n'est pas sans inconvénients: location élevée, nécessité de beaucoup de chevaux, vitesse limitée. Une automobile va quatre fois aussi vite qu'un véhicule improvisé à deux chevaux. Il est compréhensible qu'on ait pensé à remplacer les véhicules improvisés par des

automobiles qui existent en nombre suffisant, comme on a pu le constater.

Reste à transformer ces autos en voitures pour le transport de malades. On peut prévoir que l'armée aura à payer la location, les frais de démontage et plus tard ceux du remontage de la carrosserie. Il serait l'affaire de la Croix-Rouge de se procurer un cadre qui puisse s'adapter au châssis. On a pensé pour cela à la « Croix de Bâle » qui permet la suspension de 4 brancards et qui peut aussi être adaptée à n'importe quel char à pont. Ce cadre coûte, d'après *Das Rote Kreuz*, environ 500 fr. Chaque lazaret de campagne aurait besoin

C'est le major Roulet, chef de l'établissement sanitaire du service des étapes à Soleure, qui a dirigé les essais qu'on a faits en Suisse. Le 19 décembre 1914, le colonel Bohny, médecin en chef de la Croix-Rouge, a inspecté les automobiles transformées. Les membres de la Direction de la Croix-Rouge avaient été invités à assister à cette inspection. L'impression générale est que la transformation peut être exécutée assez facilement. Pendant une course le long de la vallée et ensuite vers les hauteurs du Jura, un des invités voulait se rendre compte de ce que ressent un blessé qui est transporté couché:



(Reymond)

Transport de blessés sur des chemins vicinaux, entre Olten et Soleure.

(C'est dans la dernière auto qu'un des membres de la direction, L^l-col. de M., s'est endormi pendant le transport.)

de 12 autos à « Croix de Bâle », et en plus de 30 autos ordinaires avec de la place pour 5 blessés assis ou à demi couchés.

le résultat fut qu'il s'endormit comme dans un *sleeping-car*.

W. B.

La colonne auxiliaire de transport de Neuchâtel

La partie du rapport annuel de la Société des samaritains de Neuchâtel qui traite de la colonne de transport est si importante que nous

le donnons en entier. On aime le plus les enfants qui se font attendre; puisse-t-il en être autant de cette colonne! La revue *Das Rote Kreuz* de jan-